

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 10 mars 2022

Date convocation : 25 février 2022

Affichage : 25 février 2022

Nombre de membres en exercice : 15

Affichage compte-rendu : 03/03/2022

Présents : 12

L'an deux mille vingt-deux, le dix-mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain GAGNE, Maire.

Etaient présents : Alain GAGNE, Nathalie PEROUELLE, Franck GAREAU, Antoine GRIMON, Estelle SUDRE, Nadège ROBERT, Christophe DEBAST, Sandrine LEVASSEUR, Philippe BORRALHO, Thierry JEAN, Christine RIO, Xavier DUPUIS.

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : Estelle SUDRE (donne pouvoir à Nadège Robert), Eric PENON (donne pouvoir à Alain GAGNE), Stéphane LEBLANC (donne pouvoir à Sandrine LEVASSEUR), Philippe MATHERAT

Secrétaire de séance : Christophe DEBAST

Compte rendu de la dernière réunion, en date du 17 janvier 2022 :

Le compte rendu de la dernière réunion fait l'objet de réserves de la part de Nathalie PEROUELLE : Les modifications demandées concernant le report du repas des anciens et de son intention de démissionner du poste de Présidente de l'ALBM (Association Loisirs Boissy-Mauvoisin) pour divergences d'opinion sur les attentes de la mairie de Boissy-Mauvoisin quant à cette association, n'ayant pas été prises en compte. Ce compte rendu étant validé par les autres membres en exercice présents, il est donc adopté avec 13 voix.

2022-03 : Adhésion groupement de commandes pour l'achat d'électricité, fourniture et services associés coordonné par le SEY et approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes.

Vu la directive européenne n° 2009/72/CE du 13 juillet 2009 concernant les règles communes pour le marché intérieur de l'électricité,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L2113-6 et suivants,

Vu le Code de l'Energie,

Vu l'ordonnance 2011-504 du 9 mai 2011, portant codification de la partie législative du Code de l'Énergie

Vu la loi 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation,

Vu l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'électricité approuvé par le Comité du Syndicat d'Énergie des Yvelines le 11 décembre 2014, délibération 2014-42,

Considérant que le groupement a pour objet, la passation des marchés de fourniture et d'acheminement d'électricité et services associés.

Considérant qu'il est dans l'intérêt de La Commune de Boissy-Mauvoisin d'adhérer à un groupement de commandes pour la fourniture d'électricité et services associés pour ses besoins propres,

Considérant qu'eu égard à son expérience, le Syndicat d'Énergie des Yvelines entend assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement pour le compte de ses adhérents,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Décide d'adhérer au groupement de commande d'achat d'électricité du Syndicat d'Énergie des Yvelines ;

Approuve l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'électricité, fournitures et services associés ;

Autorise le Maire à prendre toutes les mesures d'exécution de la présente délibération ;

Approuve la participation financières (calculée suivant la formule définie dans l'acte constitutif susvisé) au frais de fonctionnement du groupement de commandes ;

Donne mandat au Président du Syndicat d'Énergie des Yvelines pour signer et notifier les marchés ou accords-cadres dont la Commune de Boissy-Mauvoisin sera partie prenante

S'engage à exécuter, avec la ou les entreprises retenues, les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont la commune de Boissy-Mauvoisin est partie prenante, et régler les sommes dues au titre des marchés.

Sécurité routière dans le village

Conformément au précédent compte rendu du CM du 17/01/22, les membres du CM mettent en délibération la création d'une sous-commission « sécurité routière » afin de proposer au CM des dispositions concrètes face à la recrudescence d'accidents matériels et corporels sur le territoire de la commune constatés ces dernières années.

Il est proposé que cette sous-commission soit constituée de l'ensemble des membres du CM.

Une 1^{ère} réunion est fixée le 19/03/22 en salle du Conseil de la Mairie à huis clos.

Les modalités de consultation des riverains seront ultérieurement précisées.

Vote pour : 14

Vote contre : 0

Abstention : 0

Point sur les travaux en cours

Secteur de la Belle Côte

M. le Maire précise que les concessionnaires devant intervenir sur la voirie de la Belle Côte sont en cours de

validation administrative.

M ; Le Maire indique que les travaux de réalisation des enrobés démarreront le 15/04/2022 par la réalisation du rabotage des enrobés existants. Ces travaux doivent se réaliser en période nocturne sur 2 ou 3 nuits (les Arrêtés seront délivrés et affichés conformément à la demande de l'entreprise intervenante Grande Rue). Le Conseil Municipal informe d'ores et déjà ses riverains des nuisances sonores contraintes qui découleront de ces travaux.

S'ensuivront également la réalisation des trottoirs et des barrières aux endroits stratégiques (prévention quant aux mesures de sécurité routière et des impératifs Vigipirate toujours en vigueur)

Travaux autres :

Taille de haies et bordures de bois en cours de réalisation (en lien avec le CCPIF)

Emplacements de parking zone église : les emplacements des places de stationnement étant déjà délimitées par le pavage, le marquage peinture n'est pas nécessaire.

Abris de bus : les abris présents sur l'église de Boissy, Bléry et la Belle cote feront l'objet d'une remise en état compte tenu de leur vétusté.

La rénovation du muret bordant la cour de l'école côté voirie (dépense inscrite au budget primitif) a fait l'objet de devis en cours de validation.

QUESTIONS DIVERSES

Journée citoyenne du Printemps : sa programmation est fixée au samedi 23 Avril 2022 à partir de 8h30.

Elections présidentielles : 1^{er} tour le 10/04/22, 2^{ème} tour le 24/04/22

Ouverture du bureau de vote : 8h00

Fermeture du bureau de vote : 20h00

Le Maire, Alain GAGNE,

BORRALHO Philippe,

DEBAST Christophe,

DUPUIS Xavier,

GAREAU Franck,

GRIMON Antoine,

JEAN Thierry,

LEBLANC Stéphane,
Absent

LEVASSEUR Sandrine,

MATHERAT Philippe,
Absent

PENON Eric,
Absent

PEROUELLE Nathalie,

RIO Christine,

ROBERT Nadège,

SUDRE Estelle.
Absente